

Service d'accueil unique des justiciables de l'arrondissement judiciaire de DUNKERQUE et HAZEBROUCK



LE SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIAIRE

Un accueil renforcé pour faciliter les démarches
des citoyens dans toutes les juridictions

QUOI ?

Le service d'accueil unique du justiciable (S.A.U.J.) est le lieu où tout justiciable du Tribunal de Grande Instance de DUNKERQUE, des Tribunaux d'Instance et des Conseils de Prud'hommes de DUNKERQUE et HAZEBROUCK peut :

- * être accueilli ;
- * recevoir une information précise et retirer une documentation utile sur tous les types de procédures judiciaires ;
- * avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolution des conflits (conciliation et médiation) ;
- * être renseigné sur le déroulement de sa procédure ;
- * déposer des demandes en justice ou des pièces en relation avec une procédure en cours ;

OÙ ?

- le S.A.U.J. à DUNKERQUE, Place du Palais de justice, 59140 DUNKERQUE ;
- le S.A.U.J. à HAZEBROUCK, 8 rue Biebuyck, 59 190 HAZEBROUCK (palais de justice) ;



COMMENT ?

* Accueil physique et téléphonique : l'accueil est ouvert :

- à **Dunkerque** : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



03 28 23 53 00

- à **Hazebrouck** : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



03 28 43 87 50

* Contacts par internet :



- à Dunkerque : tgi-dunkerque@justice.fr
- à Hazebrouck : ti-hazebrouck@justice.fr